

Retraite à points : retraite en moins !

Jeudi 9 janvier 2020

En grève jusqu'au retrait !

Face à une mobilisation qui s'amplifie contre le projet de réforme des retraites, le gouvernement reste enfermé dans sa surdité et son mépris. Il n'entend pas la colère qui s'exprime depuis plusieurs mois dans le pays, il ne voit pas l'exaspération de la population qui n'en peut plus de voir son avenir menacé parce qu'il faut tout libéraliser pour continuer d'enrichir les riches !

Chacun l'a compris : avec le projet du gouvernement tout le monde sera perdant. C'est pour cela que le mouvement social soutenu par la population et porté par la majorité des organisations syndicales se renforce !

Le gouvernement ne voit pas, n'entend pas, par contre il parle... il a annoncé qu'il maintiendra son projet de réforme de retraite à points tout en proposant un nouveau cycle de discussions dont la fin est écrite d'avance puisqu'il s'agit de discuter dans un cadre d'équilibre budgétaire contraint.

Des solutions existent pour améliorer le système de retraite actuel tout en assurant son équilibre financier.

Ce sont des choix de société à faire:

- Garantir l'égalité salariale Femme/Homme rapporterait 6,5 milliards d'euros à la Sécurité Sociale.
- Mettre fin aux exonérations de cotisations sociales patronales : 20 milliards.
- Lutter contre l'évasion fiscale entre 600 et 800 milliards.

Pendant les fêtes la mobilisation n'a pas faibli !

Partout se sont tenues des initiatives multiformes, de soutien aux grévistes, d'action dans les localités et les départements d'île de France, de manifestations, de travail d'explication sur les dangers de la réforme gouvernementale. Chacune de ces initiatives s'est inscrite dans le mouvement nécessaire à l'élargissement de l'action, à la tenue d'Assemblées Générales dans chaque entreprise pour débattre des modalités d'entrer en grève.

Des grèves massives et déterminées restent le meilleur moyen d'imposer le retrait de son projet au gouvernement.

Nous appelons à une nouvelle et puissante journée de grève et de manifestation le Jeudi 9 janvier.

D'autres dates suivront...

Manifestation unitaire

Jeudi 9 janvier 2020

13h30 - Place de la République - Paris



Travailler plus longtemps pour gagner moins à la retraite ?

C'est non !

Le système par points, un système injuste !

Il est destiné à faire des économies sur le dos des salariés en accélérant la baisse de leurs pensions et en reculant l'âge de la retraite pleine et entière. La mise en place de nouvelles décotes recule l'âge réel de la retraite à 64 ans voire 65 ans. **Les déclarations de Macron sur l'augmentation de la durée de cotisation ne changent rien. C'est de l'enfumage : Augmenter la durée des cotisations ou reculer l'âge de départ : C'est toujours travailler plus longtemps !**

Un système par points au service de la finance, au détriment des retraités.

Le régime universel par points, c'est la disparition des 42 régimes de bases et complémentaires existants qui prennent en compte toutes les spécificités professionnelles et réparent les inégalités ou les contraintes particulières des différents métiers. C'est, surtout, la suppression des dispositifs de départs anticipés liés à la pénibilité pour de nombreux travailleurs. Ce système de retraite s'inscrit dans un projet de société construit sur le modèle libéral : il met en place un mécanisme purement gestionnaire et comptable de la retraite. Les points acquis pendant la vie professionnelle ne garantiront pas un niveau de pension suffisant.

Le montant de la retraite, cet inconnu ...

La valeur du point au moment de la retraite sera tributaire de la conjoncture économique ou démographique. Sera-t-elle décidée à Bercy ou à Bruxelles ?

Les pensions ne seront plus déterminées en référence aux salaires mais dépendront de la situation économique du pays. En cas de récession économique ou d'explosion du nombre de départs à la retraite, le point baissera et la pension sera plus faible. En Allemagne ou en Suède où un tel système existe, le montant des retraites a baissé fortement et rapidement.

Pour un véritable système de retraite solidaire. La CGT porte des propositions :

- Des droits garantissant dans tous les secteurs professionnels la possibilité d'un départ à 60 ans,
- Une pension d'au moins 75 % du revenu net d'activité (pour une carrière complète) sans que celle-ci ne puisse être inférieure au SMIC.
- La réindexation des retraites sur le salaire annuel moyen et non sur l'inflation, facteur de décrochage de pouvoir d'achat entre les actifs et les retraités.
- La reconnaissance de la pénibilité au travail cette dernière ne devant pas être une fatalité. La prise en compte pour les jeunes des années d'études, de formation et de recherche du 1^{er} emploi.
- Augmentation des salaires. 1% de salaire en plus, c'est 3.5 milliards d'euros pour financer les retraites.

Je me syndique à la CGT !

Nom:Prénom:.....Age:.....

Adresse:

Ville:.....Code Postal:.....

Tél:.....E-mail:.....

Entreprise:.....

Ville et code postal de votre entreprise:.....

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex
Tél.: 01 55 82 88 00 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

